

2025 -06

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 17 février 2025, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 7 février 2025****Président de séance : M. André BRIVADIS, Maire****Nombre de conseillers**

- en exercice :	12
- présents :	10
- votants :	11
- absents :	1

Liste des membres : M BRIVADIS André, Maire, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M. SPECEL Gérard Adjoints, M. MARION Olivier, M PHILBEE Paul, M VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M PHILIPON Pierre, M FAIVRE Thierry.**Procuration (s) :** M BLANCHEFORT Fabien donne procuration à M BRIVADIS André.**Absent :** M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** M PHILBEE Paul**2025 – 6 Lancement étude voie douce**

Monsieur le Maire présente le projet de création d'une voie douce entre la gare de La Chaise-Dieu et la zone camping municipal. Le service développement touristique et territorial de la Communauté d'agglomération du Puy en Velay s'est rendu sur place et le Syndicat Ferroviaire du Livradois-Forez a fait parvenir une étude de faisabilité qui permet de définir les conditions techniques de la cohabitation train et vélos sur le site de la gare.

La commune prendrait la maîtrise d'ouvrage. La communauté d'agglomération pourrait apporter un co-financement via ses fonds de concours équipements touristiques et propose un appui en ingénierie projet en commençant par la rédaction d'un cahier des charges pour que la commune puisse organiser une consultation de maîtrise d'œuvre auprès de bureaux d'études.

L'étude sera à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'approuver le projet,
- D'autoriser M le Maire à faire toutes les démarches pour organiser la consultation de maîtrise d'œuvre auprès des bureaux d'étude.

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	11